

Les pays ACP souhaitent une nouvelle relation avec l'Europe centrée sur la transformation économique

Les pays ACP souhaitent une nouvelle relation avec l'Europe centrée sur la transformation économique



Bruxelles, le 13 octobre 2017/ ACP: Des parlementaires provenant d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique se sont réunis à Bruxelles cette semaine dans le cadre de la 47e session de l'Assemblée parlementaire ACP et des réunions intersessions conjointes avec les membres du Parlement européen.

A moins d'un an avant le démarrage des négociations en vue d'un nouveau cadre de partenariat entre les 79 États membres du Groupe ACP et l'Union européenne, l'état d'avancement des préparatifs de ce processus représente un des enjeux majeurs, notamment en ce qui concerne les principes et les objectifs communs qui devront guider les discussions.

«Les négociations [en vue d'un nouveau partenariat ACP-UE] revêtent une telle importance que toutes les voix du Groupe ACP ont besoin d'être entendues, notamment celles des parlementaires et de la société civile. Le Groupe ACP que nous voulons doit être axé sur les personnes...car ce qui est en jeu, c'est la vie ordinaire de tous les citoyens », a souligné le Président de l'Assemblée parlementaire ACP, l'Honorable Ibrahim Rassin Bundu, député de la Sierra Leone (photo/ cliquer ici pour voir toute la galerie).

Résumant les discussions de l'Assemblée qui s'est déroulée du 9 au 11 octobre, y compris un échange de vues le lundi avec les Ambassadeurs ACP à Bruxelles, le Secrétaire général, S.E.Dr Patrick I. Gomes, a souligné l'appel des parlementaires à une « rupture radicale » avec la relation traditionnelle caractérisée par un « déséquilibre » entre les deux blocs de pays pour ce qui est du poids économique et des niveaux de technologie et de capacité.

Les membres de l'Assemblée ont plaidé pour une mutualisation des efforts afin que les pays ACP puissent atteindre un niveau de développement durable leur permettant de s'affranchir de la dépendance à l'égard des matières premières pour proposer des produits à valeur ajoutée.

«L'ensemble du processus en vue d'un accord pour l'après-Cotonou se fonde sur l'objectif fondamental de réaliser la transformation structurelle des économies ACP », a indiqué Dr Gomes, en évoquant le cadre de partenariat ACP-UE actuel connu sous le nom d'« Accord de Cotonou », qui est un traité global et juridiquement contraignant régissant le commerce, la coopération au développement et le dialogue politique entre les deux parties. Cet accord a été signé en 2000 à Cotonou (Bénin) pour une période de 20 ans. (Lire le texte intégral de l'allocution du Secrétaire général)

« La transformation des structures économiques et des stratégies d'investissement est essentielle pour offrir une vie saine et productive à la grande majorité de nos citoyens et pas seulement à quelques-uns d'entre eux... Cela signifie que les ressources productives doivent permettre de créer des emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes ; que les investissements doivent déboucher sur des revenus équitables pour les travailleurs, sous la forme de salaires suffisants pour améliorer la qualité de vie des familles ; et que l'éducation et les soins de santé doivent devenir disponibles, à un coût raisonnable ou gratuitement. », a-t-il ajouté.

Ces objectifs, qui cadrent avec ceux du Programme de développement à l'horizon 2030 approuvés au niveau mondial, figurent dans le document-cadre d'orientation adopté par le Conseil des ministres ACP en mai 2017, intitulé « Vers le Groupe ACP que nous voulons ». Ce document définit trois piliers qui guideront les travaux futurs du Groupe, à savoir: (i) le commerce, l'investissement, l'industrialisation et les services; (ii) la coopération au développement, la technologie, la science et l'innovation/la recherche; et (iii) le dialogue politique et le plaidoyer.

Ce document, qui a été présenté aux parlementaires et fait l'objet de discussions, prévoit la création d'un groupe central de négociation au niveau des ministres et des ambassadeurs pour mener les discussions avec la partie européenne, avec l'appui d'équipes techniques axées sur les piliers stratégiques. Les négociations devraient commencer au plus tard en août 2018 en vue de parvenir à un nouveau cadre de partenariat ACP-UE appelé à prendre la relève de l'accord actuel qui expire en 2020.

Après les réunions de l'Assemblée parlementaire ACP, les membres ont participé, du 11 au 13 octobre, aux réunions conjointes avec leurs homologues européens. Ces réunions intersessions du Bureau et des commissions permanentes de

l'Assemblée parlementaire paritaire (APP) avaient pour but de préparer la 34e session de cette Assemblée, provisoirement prévue du 13 au 20 décembre 2017 en Haïti.

Lire l'allocution intégrale du Secrétaire général

Télécharger le document-cadre d'orientation « Vers le Groupe ACP que nous voulons »

Voir les photos des réunions de l'Assemblée parlementaire ACP

Au sujet de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

Les ambassadeurs et les parlementaires ACP décident de collaborer plus étroitement dans la perspective des négociations sur l'après-Cotonou.

Pour plus d'informations, prière de contacter:

Mme Josephine Latu-Sanft

Communication & Relations avec les médias - Service presse ACP

Avenue Georges Henri 451, 1200 Bruxelles

Tel: +32 2 7430617

GSM: +32476575673

Courriel: latu@acp.int

@PressACP

Tags: [Communiqués de presse](#) ^[1]

URL source: <http://www.acp.int/fr/content/les-pays-acp-souhaitent-une-nouvelle-relation-avec-l-europe-centree-sur-la-transformation-ec>

Liens:

[1] <http://www.acp.int/fr/category/story-type/communiqués-de-presse>